



Poitiers, le 11 mai 2020

A l'attention des présidents(es)  
des comités Départementaux  
et des clubs de la Vienne

**Objet** : Dispositif d'appui à la reprise scolaire « Sport, Santé, Culture, Civisme »

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Dans un premier temps, j'espère que vous vous allez bien dans ce contexte si particulier. Cette crise sanitaire qui touche aujourd'hui de plein fouet nos structures, nous questionne sur la reprise de nos activités.

La rentrée scolaire post confinement se met en place sur l'ensemble du territoire et il y aura peut-être une nécessité d'assurer l'accueil des enfants sur le temps scolaire pendant lequel ces derniers ne peuvent pas être en présence de leur professeur, compte-tenu des mesures de distanciation à respecter. Le plan de déconfinement du gouvernement, présenté par le Premier Ministre, devant l'Assemblée Nationale comprend une mesure d'appui du mouvement sportif à la réouverture des établissements scolaires.

La progressivité de la reprise des classes doit s'effectuer en groupes réduits de quinze élèves maximum, impliquant l'intérêt de l'activité physique et sportive pour les jeunes, allié au recours possible aux clubs et aux éducateurs sportifs en lien avec la communauté éducative et les collectivités locales.

L'objectif du dispositif 2S2C dans le champ sportif est d'assurer localement l'accueil des élèves sur le temps scolaire par d'autres intervenants que leurs professeurs en proposant une activité physique et sportive

Cette intervention doit s'inscrire dans la continuité éducative, elle n'a pas pour vocation à remplacer les cours d'EPS et il sera primordial d'adapter les séances proposées au vu du contexte sanitaire. Vos fédérations travaillent sur des guides proposant des activités adaptées.

Afin de préparer au mieux cette éventualité sur le département de la Vienne nous souhaiterions recenser quels sont ceux qui, parmi vous, seraient en mesure d'intervenir, si cela s'avérait nécessaire, auprès des élèves du département.

Pour être opérationnel dès que possible nous souhaiterions identifier les associations disponibles et les éducatrices et éducateurs munis d'une carte professionnelle. Vos structures seraient par la suite identifiées sur l'annuaire du sport ([www.annuairedusport.fr](http://www.annuairedusport.fr)) pour faciliter la mise en relation avec les écoles et les collectivités.

Nous avons conscience de la complexité de mise en œuvre et des difficultés organisationnelles que cela pourra représenter.

Ne contactez pas directement vos établissements scolaires ou votre municipalité. Ils auront des consignes du rectorat ; l'initiative viendra d'eux, en accord avec l'Inspection Académique.

Vous trouverez donc à partir de ce lien le formulaire à remplir. [Formulaire « 2S2C »](#)

Je compte sur votre mobilisation pour montrer la force du mouvement sportif du département de la Vienne et Sébastien Chauvet, Directeur du CDOS de la Vienne ([sebastienchauvet@franceolympique.com](mailto:sebastienchauvet@franceolympique.com) – 06 10 08 47 77), reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Veillez recevoir Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sentiments sportifs les meilleurs.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Philippe Le Merrer  
Vice-Président du CDOS de la Vienne